

UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

EMMANUEL CRUZ, DÉLÉGUÉ CONSULAIRE POUR
LA CIRCONSCRIPTION DE LUXEMBOURG



Emanuel Cruz est originaire de la Cité des Images à Epinal. Après avoir effectué un cursus universitaire en droit et en finance à Nancy, il suit le tracé du sillon lorrain jusqu'à sa pointe septentrionale pour s'installer au Grand-Duché où il réside depuis près de 5 ans, tout comme 34.000 de ses compatriotes. C'est un pays dans lequel il se sent bien. Il aime sa qualité de vie, son multiculturalisme et sa capacité d'ouverture sur le monde.

A 30 ans, après avoir travaillé plusieurs années à la Banque Européenne d'Investissement, il a récemment décidé de prendre un nouveau virage en rejoignant la structure de conseil en patrimoine d'un ami rencontré sur les bancs de la faculté de Nancy, lui aussi installé au Luxembourg.

Son intérêt pour la politique est lié à ses racines et notamment à la rencontre avec un homme d'exception. Cet homme, c'est Philippe Séguin (maire d'Epinal de 1983 à 1997). D'ordinaire, Emmanuel refuse de se positionner par rapport aux mouvements qui revendiquent l'héritage de personnages politiques majeurs. Il trouve la méthode inadaptée en raison de son caractère anachronique et l'idolâtrie lui paraît nuisible à l'accomplissement d'une réflexion pertinente et nécessaire avant toute prise de décision. Le sens de l'écoute, le respect de la parole donnée et le renoncement de l'intérêt personnel au profit du bien commun sont les valeurs qui l'animent en tant qu'homme.

En mai 2014, il est élu délégué consulaire pour la circonscription du Luxembourg.

POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?



Emmanuel Cruz lors des dernières élections européennes, mai 2014.

Suite à la démission pour raisons professionnelles du délégué de la section UMP Luxembourg, j'ai été sollicité par les « anciens » de la section pour reprendre en main la section locale.

Déterminé à œuvrer en faveur de mes compatriotes, j'ai mené la campagne aux côtés de mes colistiers de l'UMP. Je désirais servir avec conviction les intérêts des Françaises et des Français établis à Luxembourg en dépit des limites imposées par la fonction. Le rôle d'un élu est d'agir à la fois aux côtés des forces vives du pays pour leur permettre d'accomplir leurs projets aux niveaux économique, culturel et éducatif et de se battre sur le terrain social pour venir en aide à celles et ceux qui sont dans le besoin.

QUE PENSEZ-VOUS DU MANDAT DE DÉLÉGUÉ CONSULAIRE, ET PLUS GLOBALEMENT, DE LA RÉFORME DE JUILLET 2013 ?

La réforme menée par le ministère des Affaires étrangères est à mon sens un ersatz de démocratie. Je la résumerais ainsi : augmenter le nombre de représentants tout en réduisant les prérogatives des élus. Les fonctions des élus consulaires sont à mon grand regret trop réduites pour agir efficacement en faveur de nos compatriotes.

Ma position peut paraître clivante mais je l'assume. Servir l'intérêt des Français de l'étranger sans donner d'outils aux élus de terrain pour accomplir leur devoir est une honte. Le rôle d'un élu repose sur le sens que l'on donne à son action et afficher une position ou un mandat pour se perdre dans l'effet de verre est contreproductif. En cela, il s'agit d'une réformette et le devoir du prochain gouvernement est de rendre aux élus de l'étranger de la substance pour leur donner les moyens qu'impose la situation.



Vue panoramique de Luxembourg-Ville.

QUELLES SONT SELON VOUS LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT Y RÉPONDRE ?

Le Luxembourg, contrairement à d'autres pays, n'est pas concerné par les problématiques de sécurité.

En revanche, la population française établie au Grand-Duché est amenée à faire face à une dégradation de la situation économique, aux difficultés d'accès à la propriété immobilière ainsi qu'à l'éducation. Un autre problème majeur réside dans la diminution des effectifs du consulat qui se retrouve face à une charge bien supérieure à ses nouveaux moyens.

Il conviendrait :

1/ sur la problématique de l'accès à l'éducation :

- de débloquer les budgets pour augmenter le nombre de places dans les établissements français ;
- de mettre en place une structure d'aide socio-éducative pour faciliter l'accès des enfants et des adolescents aux structures éducatives et offrir un service d'accompagnement pédagogique individualisé aux enfants en difficulté ;

2/ sur la problématique de l'emploi :

- de créer une plateforme d'entrepreneurs qui, en faisant jouer la solidarité nationale, aiderait des Français en recherche d'emploi, malheureusement de plus en plus nombreux ;

3/ sur la problématique de l'accès à la propriété :

- de mettre en place une structure chargée de financer la construction de logements à prix raisonnables et d'assurer le montage du dossier des requérants.

4/ sur la problématique de la baisse des effectifs du consulat :

- de favoriser les demandes en ligne et augmenter les budgets alloués au recrutement de fonctionnaires supplémentaires.

Enfin, dans le but de mieux diffuser la culture française, il est essentiel de donner davantage de moyens au centre culturel français.



Emmanuel Cruz avec Guy Yelda, ambassadeur de France au Grand-Duché, et Jérôme Caby, directeur d'ICN Business School, lors d'une soirée organisée pour les Grandes Ecoles, juillet 2014.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

Promouvoir la culture française en alliant le travail des restaurateurs, des galeristes, des musiciens et des artistes français au Luxembourg.

Le savoir-vivre à la française est une des richesses de notre patrimoine.

Notre savoir-faire est un trésor national ; le partager est le meilleur moyen de faire rayonner la France à travers le monde.

POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉ AU LUXEMBOURG ?

Il n'y a pas de différence culturelle majeure entre la France et le Luxembourg, si bien que je n'ai pas d'anecdote particulière sur ce sujet. A la place, voici 3 données intéressantes sur le pays. Pour les accros de l'économie : l'organisation américaine « The heritage foundation » a classé le Luxembourg premier pays européen pour la liberté économique.

Pour les fans de l'eurovision : le Luxembourg a remporté l'eurovision à 5 reprises.

Enfin, pour les amateurs de football : l'équipe de France a rencontré le Luxembourg à 15 reprises et... le Luxembourg s'est imposé une seule fois sur le score de 5 buts à 4. La rencontre a eu lieu le 8 février 1914.



«Dispersion Mimétique Prise Sur Le Vif Hier Soir», de l'artiste messin Vadim Korniloff
actuellement exposé à la Celina Gallery, à Luxembourg.